

# Commune de BAZOGES-EN-PAREDS

Membre de la communauté de communes du Pays de La Châtaigneraie

Arrondissement de Fontenay-le-Comte

Département de la Vendée

Région des Pays-de-la-Loire

Envoyé en préfecture le 02/05/2024

Reçu en préfecture le 02/05/2024

Publié le

ID : 085-218500148-20240426-D2024\_04\_03\_025-DE



## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 26/04/2024

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre, le 26 du mois d'avril, à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de BAZOGES EN PAREDS dûment convoqué le 22 avril 2024, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle du conseil municipal, sous la présidence de Madame LELOT Christine, Maire.

Le secrétaire de séance : Laurence BRUSSEAU

ELU (7 avril 2024) <i>par ordre alphabétique</i>	EN EXERCICE	PRESENT (Signature)	ABSENT EXCUSE	ABSENT	MANDATAIRE (Signature)
AVRIL Jérôme	Conseiller				
BRUSSEAU Laurence	Conseillère				
CAILLEAUD Véronique	Adjointe				
FRON Régis	Conseiller				
GABORIAU Emie	Conseillère				
GERBAUD Pascal	Conseiller				
GIACOMAZZI Denis	Conseiller				
LANNOY Sophie	Conseillère				MARSAUD Christia
LELOT Christine	Maire				
MACE Joëlle	Adjointe				
MARSAUD Christia	Conseillère				
MAURIN Emmanuel	Adjoint				
MATHIVET Joël	Conseiller				
PELTIER Cyrille	Conseiller				
ROUAUD Benoist	Conseiller				
15	15	13	2	0	1

## AFFECTATION DES RESULTATS DE FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT

**D2024-04-03-025**

Mairie de Bazoges-en-Pareds – 4 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 85390 BAZOGES-EN-PAREDS –

Tél : 02 51 51 25 19

Courriel : [mairie@bazoges-en-pareds.fr](mailto:mairie@bazoges-en-pareds.fr)

Code commune : 85014

Siret : 21850014800075

## Commune de BAZOGES-EN-PAREDS

Membre de la communauté de communes du Pays de La Châtaigneraie

Arrondissement de Fontenay-le-Comte

Département de la Vendée

Région des Pays-de-la-Loire

Envoyé en préfecture le 02/05/2024  
Reçu en préfecture le 02/05/2024  
Publié le  
ID : 085-218500148-20240426-D2024\_04\_03\_025-DE



### VU

**VU** le code général des collectivités territoriales et notamment son article L-2311-5 relatif à l'affectation du résultat de l'exercice,  
**VU** l'instruction budgétaire et comptable M57 sur la détermination du résultat de la section de fonctionnement, prévoyant que l'autorité délibérante doit affecter le résultat de la section de fonctionnement apparaissant au compte administratif à la clôture de l'exercice (budget principal),  
**VU** le compte administratif 2023 et le compte de gestion 2023 pour le budget principal de la commune, et ses annexes,  
**VU** les 3 premiers alinéas de l'article L. 2311-5 du CGCT : Après constatation du résultat de fonctionnement ; l'assemblée délibérante doit affecter ce résultat en tout ou partie, soit au financement de la section d'investissement, soit au financement de la section de fonctionnement,  
*« Le résultat excédentaire de la section de fonctionnement dégagé au titre de l'exercice clos, cumulé avec le résultat antérieur reporté, est affecté en totalité dès la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif et, en tout état de cause, avant la clôture de l'exercice suivant. La délibération d'affectation prise par l'assemblée délibérante est produite à l'appui de la décision budgétaire de reprise de ce résultat. Le résultat déficitaire de la section de fonctionnement, le besoin de financement ou l'excédent de la section d'investissement sont repris en totalité dès la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif et, en tout état de cause, avant la fin de l'exercice. »*

### CONSIDERANT

**CONSIDÉRANT** les résultats ci-dessous :

**CONSIDERANT** qu'il convient de déterminer les résultats à reporter au budget primitif 2024 du budget principal, et ses annexes, après avoir déterminé pour chaque budget le besoin de couverture de la section d'investissement en prenant en compte les restes à réaliser 2023,

Mairie de Bazoges-en-Pareds – 4 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 85390 BAZOGES-EN-PAREDS –

Tél : 02 51 51 25 19

Courriel : [mairie@bazoges-en-pareds.fr](mailto:mairie@bazoges-en-pareds.fr)

Code commune : 85014

Siret : 21850014800075

## Commune de BAZOGES-EN-PAREDS

Membre de la communauté de communes du Pays de La Châtaigneraie

Arrondissement de Fontenay-le-Comte

Département de la Vendée

Région des Pays-de-la-Loire

Envoyé en préfecture le 02/05/2024

Reçu en préfecture le 02/05/2024

Publié le

ID : 085-218500148-20240426-D2024\_04\_03\_025-DE



**BUDGET  
PRINCIPAL**

### Reports

Pour Rappel : Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure :	61 662,18
Pour Rappel : Excédent reporté de la section Fonctionnement de l'année antérieure :	206 273,63

### Soldes d'exécution

Un solde d'exécution (Excédent - 001) de la section d'investissement de :	124 717,27
Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de :	189 557,40

### Restes à réaliser

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :	
En dépenses pour un montant de :	35 699,15
En recettes pour un montant de :	21 410,72

### Besoin net de la section d'investissement

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à :	0,00
--	------

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par Le Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section

### Compte 1068

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :	0,00
---	------

### Ligne 002

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) :	395 831,03
---	------------

## Commune de BAZOGES-EN-PAREDS

*Membre de la communauté de communes du Pays de La Châtaigneraie*

Arrondissement de Fontenay-le-Comte

Département de la Vendée

Région des Pays-de-la-Loire

Envoyé en préfecture le 02/05/2024

Reçu en préfecture le 02/05/2024

Publié le

ID : 085-218500148-20240426-D2024\_04\_03\_025-DE



**Excédent de résultat d'investissement reporté (D002)**

63 055,09

**Mairie de Bazoges-en-Pareds** – 4 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 85390 BAZOGES-EN-PAREDS –

Tél : 02 51 51 25 19

Courriel : [mairie@bazoges-en-pareds.fr](mailto:mairie@bazoges-en-pareds.fr)

Code commune : 85014

Siret : 21850014800075

## Commune de BAZOGES-EN-PAREDS

Membre de la communauté de communes du Pays de La Châtaigneraie

Arrondissement de Fontenay-le-Comte

Département de la Vendée

Région des Pays-de-la-Loire

Envoyé en préfecture le 02/05/2024

Reçu en préfecture le 02/05/2024

Publié le

ID : 085-218500148-20240426-D2024\_04\_03\_025-DE



**BUDGET ANNEXE  
ASSAINISSEMENT  
COLLECTIF**

### Reports

Pour Rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure :	30 440,40
Pour Rappel : Excédent reporté de la section Fonctionnement de l'année antérieure :	58 361,86

### Soldes d'exécution

<b>Un solde d'exécution (Excédent - 001) de la section d'investissement de :</b>	<b>5 068,47</b>
<b>Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de :</b>	<b>402,27</b>

### Restes à réaliser

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :	
<b>En dépenses pour un montant de :</b>	<b>0,00</b>
<b>En recettes pour un montant de :</b>	<b>0,00</b>

### Besoin net de la section d'investissement

<b>Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à :</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par Le Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section

### Compte 1068

<b>Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

### Ligne 002

<b>Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) :</b>	<b>58 764,13</b>
--	------------------

## Commune de BAZOGES-EN-PAREDS

*Membre de la communauté de communes du Pays de La Châtaigneraie*

Arrondissement de Fontenay-le-Comte

Département de la Vendée

Région des Pays-de-la-Loire

Envoyé en préfecture le 02/05/2024

Reçu en préfecture le 02/05/2024

Publié le

ID : 085-218500148-20240426-D2024\_04\_03\_025-DE



<b>Excédent de résultat d'investissement reporté (R002)</b>
---

35 508,87
-----------

**Mairie de Bazoges-en-Pareds** – 4 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 85390 BAZOGES-EN-PAREDS –

Tél : 02 51 51 25 19

Courriel : [mairie@bazoges-en-pareds.fr](mailto:mairie@bazoges-en-pareds.fr)

Code commune : 85014

Siret : 21850014800075

## Commune de BAZOGES-EN-PAREDS

Membre de la communauté de communes du Pays de La Châtaigneraie

Arrondissement de Fontenay-le-Comte

Département de la Vendée

Région des Pays-de-la-Loire

Envoyé en préfecture le 02/05/2024

Reçu en préfecture le 02/05/2024

Publié le

ID : 085-218500148-20240426-D2024\_04\_03\_025-DE



### Reports

Pour Rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure :	0,00
Pour Rappel : Excédent reporté de la section Fonctionnement de l'année antérieure :	11 201,64

**BUDGET ANNEXE**  
**LOTISSEMENT**  
**« LES OUCHES »**

### Soldes d'exécution

Un solde d'exécution (Excédent - 001) de la section d'investissement de :	20 288,74
Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de :	10 805,50

### Restes à réaliser

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaitre des restes à réaliser :	
En dépenses pour un montant de :	0,00
En recettes pour un montant de :	0,00

### Besoin net de la section d'investissement

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à :	0,00
--	------

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par Le conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section

### Compte 1068

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :	0,00
---	------

### Ligne 002

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) :	22 007,14
---	-----------

## Commune de BAZOGES-EN-PAREDS

*Membre de la communauté de communes du Pays de La Châtaigneraie*

Arrondissement de Fontenay-le-Comte

Département de la Vendée

Région des Pays-de-la-Loire

Envoyé en préfecture le 02/05/2024

Reçu en préfecture le 02/05/2024

Publié le

ID : 085-218500148-20240426-D2024\_04\_03\_025-DE



<b>Excédent de résultat d'investissement reporté (R002)</b>
---

20 288,74
-----------

**Mairie de Bazoges-en-Pareds** – 4 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 85390 BAZOGES-EN-PAREDS –

Tél : 02 51 51 25 19

Courriel : [mairie@bazoges-en-pareds.fr](mailto:mairie@bazoges-en-pareds.fr)

Code commune : 85014

Siret : 21850014800075



## Commune de BAZOGES-EN-PAREDS

Membre de la communauté de communes du Pays de La Châtaigneraie

Arrondissement de Fontenay-le-Comte

Département de la Vendée

Région des Pays-de-la-Loire

Envoyé en préfecture le 02/05/2024

Reçu en préfecture le 02/05/2024

Publié le

ID : 085-218500148-20240426-D2024\_04\_03\_025-DE



### PROPOSITION DU MAIRE

#### DECIDE :

De reporter les résultats comme énoncés ci-dessus

RESULTAT DU VOTE									
MODE DE SCRUTIN : ORDINAIRE									
EFFECTIF LEGAL	MEMBRES EN EXERCICE	QUORUM	PRESENTS	PROCURATIONS	VOTANTS	ABSTENTIONS	SUFFRAGES EXPRIMES	POUR	CONTRE
15	15	8	13	1	14	0	14	14	0

*Pour copie certifiée conforme au registre des délibérations,*

Le Maire, Christine LELOT



Mairie de Bazoges-en-Pareds – 4 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 85390 BAZOGES-EN-PAREDS –

Tél : 02 51 51 25 19

Courriel : [mairie@bazoges-en-pareds.fr](mailto:mairie@bazoges-en-pareds.fr)

Code commune : 85014

Siret : 21850014800075

## Commune de BAZOGES-EN-PAREDS

Membre de la communauté de communes du Pays de La Châtaigneraie

Arrondissement de Fontenay-le-Comte

Département de la Vendée

Région des Pays-de-la-Loire

Envoyé en préfecture le 02/05/2024

Reçu en préfecture le 02/05/2024

Publié le

ID : 085-218500148-20240426-D2024\_04\_03\_025-DE



Date de mise en ligne de la délibération sur le site internet <https://bazoges-en-pareds.fr> : 06/05/2024

**A compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat (Préfet) dans un délai de deux mois, la présente délibération peut faire l'objet de trois recours :**

- d'un recours administratif « gracieux » auprès du Maire et/ou
- d'un recours administratif « hiérarchique » auprès du Préfet de Vendée et/ou
- d'un recours contentieux « pour excès de pouvoir » devant le Tribunal Administratif de Nantes - 6, Allée de l'Île Gloriette 44041 NANTES CEDEX.

**Le Tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyen » accessible sur le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).**

**L'utilisation de l'un de ces recours suspend le délai des deux mois.**

Mairie de Bazoges-en-Pareds – 4 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 85390 BAZOGES-EN-PAREDS –

Tél : 02 51 51 25 19

Courriel : [mairie@bazoges-en-pareds.fr](mailto:mairie@bazoges-en-pareds.fr)

Code commune : 85014

Siret : 21850014800075